

**ANNEXE 3 : FICHE D'INFORMATIONS PRECONTRACTUELLE**

**1. DESCRIPTION DU LOGEMENT**

- Adresse : **rue de la Colline, 9-11 – 2<sup>ème</sup> étage avant (3<sup>ème</sup> étage avant en comptabilisant l'entresol) – à 1000 Bruxelles.**

Estimation de la superficie habitable : 50 m2

(= superficie totale des pièces afférentes au sommeil, à la préparation et la prise des repas et le séjour)

- Estimation de la superficie totale du bien loué : 54 m2  
(= superficie totale de toutes les pièces, hall, WC, salle de bain compris)
- Nombre de pièces
  - Chambres : 1
  - Salle de bain : 1
  - Cuisine équipée ~~non équipée~~ <sup>(1)</sup>
- Location ~~meublée~~ non meublée <sup>(1)</sup>

**2. LOYER MENSUEL DE BASE** (sans charges) : 710 €

**3. COMPTEURS INDIVIDUELS**

- Eau: oui / ~~non~~ <sup>(1)</sup>
- Gaz : oui / ~~non~~ <sup>(1)</sup>
- Electricité : oui / ~~non~~ <sup>(1)</sup>

**4. CHARGES PRIVATIVES**

Les montants sont indiqués à titre informatif, sur base d'une estimation mensuelle ou fondés sur les locations précédentes et ne lient pas le bailleur.

Si l'habitation est équipée de compteurs individuels, cette estimation n'est pas possible dès lors qu'elle constitue une information privée du(des) locataire(s) précédent(s)

- Chauffage : provision / ~~forfait~~ <sup>(1)</sup> Montant : 30 € €/mois
- Gestion privative : provision / ~~forfait~~ <sup>(1)</sup> Montant : 26 € /mois

**5. CHARGES COMMUNES**

Les montants indiqués le sont à titre informatif et basés sur les années précédentes des décomptes de l'immeuble. Ils ne peuvent en aucun cas lier le bailleur en cas de modifications dans le temps.

- Nettoyage : provision / ~~forfait~~ <sup>(1)</sup> Montant : 24 € /mois
- Electricité des communs : provision / ~~forfait~~ <sup>(1)</sup> Montant : 5 € /mois

**6. CERTIFICAT PEB**

- Classe énergétique : E-
- Emission de CO2: 54

**7. MODE DE GESTION DE L'IMMEUBLE**

- Présence d'un syndic : oui / ~~non~~<sup>(1)</sup> Présence d'un régisseur.
- Quotités du bien dans l'immeuble (millièmes/ dix-millièmes.....)<sup>(1)</sup> .....

(1) Biffer la mention inutile